

RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00191
Numéro SIREN : 882 013 279
Nom ou dénomination : FLEXO

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004805

Société FLEX'O

535 ROUTE DES LUCIOLES
LES AQUEDUCS
06560 VALBONNE

COMPTES ANNUELS du 26/02/2020 au 31/12/2021

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	5 à 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 à 10

CAIRN CORPORATE SERVICES

16 18 Boulevard Michelet

Immeuble Performance

13008 MARSEILLE

04 91 61 81 09

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 23			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	38 765		38 765		38 765	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles		7 621	7 621		7 621	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	26 946	5 239	21 707		21 707	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	103 000		103 000		103 000		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	358		358		358		
Total II	169 069	12 860	156 209		156 209		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 019 904		2 019 904		2 019 904	
	Autres créances	4 523 962		4 523 962		4 523 962	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	63 565		63 565		63 565		
Charges constatées d'avance (3)	6 108		6 108		6 108		
Total III	6 613 539		6 613 539		6 613 539		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 782 608	12 860	6 769 748		6 769 748		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	23			Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 074)	10 074				10 074	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	90 662				90 662	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 866				98 866	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	1 869				1 869		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	5 504 239				5 504 239	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	839 189				839 189	
	Dettes fiscales et sociales	424 451				424 451	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	6 767 879				6 767 879	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 769 748				6 769 748	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 23	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	38 765		38 765	
20500000 CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES	38 765		38 765	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 707		21 707	
21830000 MATERIEL BUREAU , INFORM.	19 220		19 220	
21840000 MOBILIER	7 726		7 726	
28183000 AMORT. MAT INFORMATIQUE	4 562		4 562	
28184000 AMORT. MOBILIER	677		677	
AUTRES PARTICIPATIONS	103 000		103 000	
26100000 TITRES DE PARTICIPATION	103 000		103 000	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	358		358	
27500000 DEPOT ET CAUTION. VERSES	358		358	
Total II	156 209		156 209	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 019 904		2 019 904	
41100000 CLIENTS	1 934 604		1 934 604	
41810001 FAE Flexo Bordeaux	6 968		6 968	
41810002 FAE Flexo Lille	30 812		30 812	
41810003 FAE Flexo Lyon	12 931		12 931	
41810004 FAE Flexo Marseille	1 941		1 941	
41810005 FAE Flexo Montpellier	5 381		5 381	
41810006 FAE Flexo Nantes	19 595		19 595	
41810007 FAE Flexo Nice	4 102		4 102	
41810008 FAE Flexo Toulouse	3 571		3 571	
AUTRES CREANCES	4 523 962		4 523 962	
40100000 FOURNISSEURS	22 702		22 702	
42510000 PERSONNEL - AVANCES & ACOMPTE	45		45	
44562000 TVA DED SUR IMMOBILISATION	6 138		6 138	
44566000 TVA Déductible sur ABS	117 820		117 820	
44566200 TVA DED INTRACOMMUNAUTAIRE	5 233		5 233	
44586000 TVA SUR FNP	22 074		22 074	
45100100 C/C FLEXO BORDEAUX	5 569		5 569	
45100101 C/C FLEXO RENNES	569		569	
45100102 C/C FLEXO LILLE	1 580 998		1 580 998	
45100103 C/C FLEXO LYON	1 569 557		1 569 557	
45100104 C/C FLEXO MARSEILLE	15 527		15 527	
45100105 C/C FLEXO MONTPELLIER	15 569		15 569	
45100106 C/C FLEXO NANTES	1 124 234		1 124 234	
45100107 C/C FLEXO NICE	525		525	
45100108 C/C FLEXO SOPHIA ANTIPOLIS	6 530		6 530	
45100109 C/C FLEXO TOULOUSE	520		520	
45100110 C/C FLEXO LYON 2	6 020		6 020	
45180102 ICNE C/C FLEXO LILLE	6 573		6 573	
45180103 ICNE C/C FLEXO LYON	6 195		6 195	
45180104 ICNE C/C FLEXO MARSEILLE	72		72	
45180105 ICNE C/C FLEXO MONTPELLIER	76		76	
45180106 ICNE C/C FLEXO NANTES	9 405		9 405	
45180110 ICNE C/C FLEXO LYON 2	10		10	
46700000 COMPTE DEBITEUR CREDITEUR	2 000		2 000	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 23	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL				
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELE, VERSE	10 074		10 074	
	10 074		10 074	
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT				
10410000 PRIMES D'EMISSION	90 662		90 662	
	90 662		90 662	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	98 866		98 866	
Total I	1 869		1 869	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	5 504 239		5 504 239	
45180100 ICNE C/C FLEXO BORDEAUX	20		20	
45180101 ICNE C/C FLEXO RENNES	32		32	
45180107 ICNE C/C FLEXO NICE	32		32	
45180108 ICNE C/C FLEXO SOPHIA ANTI	13		13	
45180109 ICNE C/C FLEXO TOULOUSE	32		32	
45520000 ASSOCIES C/C HGC	550 000		550 000	
45530000 CCA HFFC	4 923 121		4 923 121	
45582000 ICNE C/C HGC	6 452		6 452	
45583000 ICNE C/C HFFC	24 537		24 537	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	839 189		839 189	
40100000 FOURNISSEURS	692 205		692 205	
40810000 FOURNISSEURS FNP	146 984		146 984	
DETTE FISCALES ET SOCIALES	424 451		424 451	
42820000 PROVISION CONGES PAYES	32 941		32 941	
43100000 SECURITE SOCIALE - URSSAF	18 760		18 760	
43708000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	40		40	
43730000 AG2R - REUNICA RETRAITE	5 575		5 575	
43780000 MALAKOFF MEDERIC - Prévoy/Mut	3 874		3 874	
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	13 096		13 096	
44210000 ETAT - PAS	2 833		2 833	
44520000 TVA COLL INTRACOMMUNAUTAIRE	5 233		5 233	
44571000 TVA COLLECTEE	322 434		322 434	
44587000 TVA SUR FAE	14 348		14 348	
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	678		678	
44862000 OPCO TA + FPC	4 640		4 640	
Total IV	6 767 879		6 767 879	
TOTAL GENERAL	6 769 748		6 769 748	

FLEXO

Société par actions simplifiée au capital de 10 073,50 euros
Siège social : 535 route des Lucioles, 06560 Valbonne
882 013 279 RCS Grasse

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 juin,

A 09 heures 45, au siège social,

La société FLEXO, société par actions simplifiée au capital de 10 073,50 euros, dont le siège social est situé 535 route des Lucioles – 06560 Valbonne et identifiée sous le numéro 882 013 279 RCS Grasse (la « **Société** »), représentée par sa Présidente, la société HFFC, société par actions simplifiée au capital de 1 582 745 euros, ayant son siège social au 535 Route des Lucioles, 06560 Valbonne, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro 882 490 410 agissant en sa qualité d'associé unique, a pris les décisions en date du 30 juin 2022 portant sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion ;
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

La Présidente rappelle que les éléments suivants ont été tenus à la disposition de L'actionnaire unique dans les conditions prévues par les dispositions légales et statutaires :

- le rapport de gestion de la Société sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- les comptes annuels relatifs à cet exercice et autres documents s'y rapportant ;
- le projet du texte des décisions de ce jour ; et
- les statuts de la Société.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2021)

L'actionnaire unique, connaissance prise du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Société,

Approuve (i) ce rapport tel qu'il a été présenté et (ii) les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 98 866,49 euros.

Donne en conséquence à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice ;

Et constate qu'aucune dépense et charge, visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts, non déductible du résultat fiscal n'a été exposée au cours de l'exercice.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2021)

L'actionnaire unique, connaissance prise du rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Société constatant que la perte de l'exercice 2021 est égal à 98 866,49 euros,

décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- 98 866,49 euros en report à nouveau débiteur, qui, après affectation, présentera un solde débiteur de 98 866,49 euros.

TROISIEME DECISION

(Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées et conclues au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par L'actionnaire unique.

HFFC
Les Aqueducs
535, route des Lucioles
06560 Sophia - Antipolis
Siret : 882 490 410 00017

HFFC

Actionnaire unique, représentée par Monsieur
Christophe COURTIN, dûment habilité.

FLEXO

Société par actions simplifiée au capital de 10 073,50 euros

Siège social : 535 route des Lucioles, 06560 Valbonne

882 013 279 RCS Grasse

(La « Société »)

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Cher actionnaire,

Conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur, le présent rapport a été établi par votre Présidente à l'effet de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la Société, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le présent rapport de gestion, les comptes annuels, le texte des décisions soumises à votre approbation et, plus généralement, les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social ou vous ont été communiqués dans les délais légaux.

A cet effet, vous serez amenés à vous prononcer, le 30 juin 2022, sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Conformément aux dispositions des articles L. 232-1, L. 233-6 et R.225-102 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après, pour l'exercice social clos le 31 décembre 2021, la situation de la Société durant l'exercice écoulé, les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi, ainsi que les activités de la Société en matière de recherche et de développement.

Situation de la Société durant l'exercice écoulé

La société a été créée le 28 février 2020.

L'exercice a une durée de vingt-trois (23) mois.

La société FLEXO dispose d'un contrat d'assistance et de prestations avec les filiales FLEXO ainsi qu'avec la société COURTIN REAL ESTATE. A ce titre, en 2021, la société FLEXO leur a facturé des prestations de services.

Parmi les filiales FLEXO, les sociétés FLEXO LYON TÊTE D'OR, FLEXO LILLE VILLENEUVE D'ASCQ et FLEXO NANTES ATLANTIS ont effectivement démarré leur activité en 2021.

La société FLEXO a, par ailleurs, émis des BSPCE.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Conformément au plan de bons de souscription de part, un salarié de la société a exercé 25% du nombre total de BSPCE qui lui avait été attribués donnant ainsi lieu à la création de 735 actions ordinaires nouvelles, portant ainsi le capital social de la société à 10 073,50€.

De plus, la société FLEXO a participé à la création de 4 filiales dont elle détient 100% du capital et des droits de vote :

Flexo Bordeaux Tourny	100% des parts
Flexo Bordeaux Mérignac Aéroport	100% des parts
Flexo Montpellier Cambaceres Gare TGV	100% des parts
Flexo Euralille	100% des parts

Invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 :

Cet acte constitue un événement post-clôture que nous ne pouvons pas ignorer et dont l'issue n'est pas connue à ce jour.

Les sanctions mises en place par l'U.E. vis-à-vis de la Russie ont des effets sur l'économie qui touchent l'ensemble des pays européens et donc la France, notamment les fortes hausses des matières premières.

La Direction s'est mobilisée afin d'analyser et appréhender les impacts sur les prix des matières et des impacts financiers sur les chantiers en cours de construction. Au niveau de la Société, ces événements pourraient avoir un impact significatif sur la performance mais à ce stade, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Malgré ces évènements, la Société va continuer son activité principale comme prévu dans ses statuts.

Activités en matière de recherche et de développement

La Société a engagé de frais dans ce domaine durant l'exercice écoulé à hauteur de 305 010€

II. PRESENTATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE DE LA SOCIETE

Comptes de l'exercice

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous présentons ci-après les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

31 décembre 2021

- Le chiffre d'affaires net s'élève à	1 612 170 €
- Le total des produits d'exploitation s'élève à	1 684 911 €
- Le total des charges d'exploitation s'élève à	1 774 991 €
D'où un résultat d'exploitation de	- 90 079 €
- Le total des produits financiers s'élève à	22 369 €
- Le total des charges financières s'élève à	31 156 €
D'où un résultat financier de	- 8 787 €
- Le résultat courant avant impôts est donc de	- 98 866 €
- Le total des produits exceptionnels s'élève à	0 €
- Le total des charges exceptionnelles s'élève à	0 €
D'où un résultat exceptionnel de	0 €
- Impôt sur les bénéfices	0 €
D'où un résultat net de	- 98 866 €

En conséquence, les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 se soldent par une perte nette comptable de 98 866,49 euros.

A la clôture de l'exercice notre Société comptait 16 salariés.

Communication des charges somptuaires (Code général des impôts, art. 223 quater et 39-4)

En application des dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous indiquons que la Société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 dudit Code.

Communication des charges non déductibles fiscalement (Code général des impôts, art. 223 quinquies et 39-5)

En application des dispositions de l'article 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous indiquons que la Société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-5 dudit Code.

Résultat de l'exercice et proposition d'affectation du résultat

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 qui font apparaître une perte nette comptable de 98 866,49 euros.

Nous vous demandons ainsi d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus entier et sans réserve à la Présidente pour sa gestion au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

Nous vous proposons d'affecter la perte nette de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 98 866,49 euros en totalité en report à nouveau, qui après affectation présentera un solde débiteur de 98 866,49 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que notre Société a procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	DIVIDENDE NET PAR ACTION (EN €)
31 décembre 2020	Néant
31 décembre 2019	N/A
31 décembre 2018	N/A

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations significatives en France ou prise de contrôle

Conformément à l'article L. 233-6 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice, la société FLEXO a participé à la création de 13 filiales dont elle détient 100% du capital et des droits de vote.

Filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger

Au 31 décembre 2021, la société détient donc le contrôle de 13 filiales dans les conditions suivantes :

Flexo Bayonne Anglet Biarritz	100% des parts
Flexo Bordeaux Euratlantique	100% des parts
Flexo Lille Villeneuve d'Ascq	100% des parts
Flexo Lyon Tête d'Or	100% des parts
Flexo Lyon 2	100% des parts
Flexo Marseille	100% des parts
Flexo Montpellier Gare St Roch	100% des parts
Flexo Nantes Atlantis	100% des parts
Flexo Nice Aéroport	100% des parts
Flexo Rennes Digital Park	100% des parts
Flexo Sophia Antipolis Centrium	100% des parts
Flexo Toulon Terre et Mer	100% des parts
Flexo Toulouse	100% des parts

Ces 13 sociétés sont les uniques filiales et participations de la société FLEXO.

Elle ne détient aucune de ses propres actions.

IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Renseignements relatifs à la répartition du capital social et aux actions d'autocontrôle (Code de commerce, art. L. 233-13 et L. 247-2)

Au 31 décembre 2021, le capital social de notre Société s'élevait à la somme de dix mille euros (10 000) euros. Il était divisé en cent milles actions (100.000) actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Cependant, depuis la clôture de l'exercice social et conformément au plan de bons de souscription de part, un salarié de la société a exercé 25% du nombre total de BSPCE qui lui avait été attribués donnant ainsi lieu à la création de 735 actions ordinaires nouvelles, portant ainsi le capital social de la société à 10 073,50€.

Au 31 décembre 2021, aucune société ne détenait d'action d'autocontrôle dans le capital de notre Société.

Aliénations d'actions effectuées en vue de régulariser les participations croisées (Code de commerce, art. L. 233-29)

Néant.

Actions achetées et vendues au titre de l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise (Code de commerce, art. L. 225-208, L. 225-209 et L. 225-211)

V. CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

* *

*

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien prendre les décisions correspondantes.

HFFC
Les Aqueducs
535, route des Lucioles
06560 Sophia - Antipolis
Siret : 882 490 410 00017

HFFC, Présidente

Représentée par Monsieur Christophe COURTIN, dûment habilité.